

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision du 24 mai 2019

portant inscription sur la liste des candidats agréés suite aux épreuves de sélection prévues selon les conditions de l'article 11-1 du décret n° 2008-935 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN - session mars 2019).

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 2019,

Les candidats dont le nom suit sont déclarés agréés pour la spécialité Gestion Logistique et Financière :

Vol	Nom naissance	Prénom
1	Freymann	Kevin
2	Urbano	Edouard
3	Bompas	Estelle
4	Hatchi	Gwenaelle
5	Balazi-Atchy-Nillama	Johan
6	Chadebec	Ludovic
7	Duporté	Aurélie
8	Loureiro	Diana
9	Talbi	Ilyas
10	Cabrera	Samuel
11	Taora-Temaouri	Nohoarii
12	Wathiepel	Abraham
13	Lepage	Morgane
14	Thirroueiz	Liliane
15	Vouemba	Landry
16	Kayis	Ilknur
17	Carabin	Marie-Delphine
18	Watrone	Mélanie
19	Moudjedj	Hayet
20	Falize	Laurie
21	Berthe	Audrey
22	Feugas	Morgane
23	Defossez	Melvin
24	Holopopo	Matalupe
25	Lubin	Marie-France
26	Wayewol	Yléana
27	Teriipaia	Clea
28	Noudjoum	Harissaty

Issy les Moulineaux, le 24 mai 2019.

Le colonel Xavier FACQUET,
adjoint au sous-directeur des compétences

